

Salon bien-être - gratuit pour le public

Agora

Prendre Soins de la Vie

grande salle de l'Hôtel de Ville

Broc

samedi 2 juin et dimanche 3 juin 2018

Pendant 2 jours, dans une ambiance de village, le public viendra rencontrer des personnes qui proposent des façons différentes de prendre soin de soi, de manger, de se soigner, de voir son lieu de vie, de communiquer, tout simplement de vivre. Alimentation saine et bio, artisanat, cosmétiques naturels, écologie du lieu, thérapies naturelles, techniques corporelles, soins énergétiques, relation d'aide. En famille ou entre amis, il y aura aussi des démonstrations, des animations et des conférences.

Participez ...

→ Exposer

Module de 4 m² avec vente **220 CHF** - sans vente **170 CHF** Module de 8 m² avec vente **370 CHF** – sans vente **320 CHF**

Des tables et des chaises sont mises à disposition. Entre les stands, aucune séparation. Ce prix comprend aussi la publicité.

→ Donner une conférence

Durée : 40 à 50 minutes **50 CHF** pour les exposants
100 CHF pour les non exposants

→ Déposer des tracts et/ou afficher

Tracts **30 CHF** pour les non exposants
Affiche A4 **30 CHF** pour les non exposants
Affiche A3 **50 CHF** pour les non exposants

Horaire de la manifestation

Samedi : 10h00 à 19h00
Dimanche : 10h00 à 18h00

Délai d'inscription

31 mars 2018

Formulaire d'inscription

Broc 2018

Je réserve

- 1 module de 4 m² vente 220 CHF 1 module de 8 m² vente 370 CHF
 1 module de 4 m² sans vente 170 CHF 1 module de 8 m² sans vente 320 CHF
 1 **conférence** exposant 50 CHF 1 conférence non exposant à 100 CHF
 dépôt de tracts - 30 CHF affiche A4 - 30 CHF affiche A3 - 50 CHF

Titre conférence _____

Animateur _____

Description _____

Vos coordonnées

Nom et prénom _____

Et/ou raison sociale _____

Rue et numéro _____

NPA et Localité _____

Téléphone (s) _____

Email _____

Site internet _____

Présentation
de l'activité _____

Inscription en ligne : www.salonsbienetre.kazeo.com

Sinon, formulaire à retourner à **Christiane Kolly - rue du Baly 3 – 1636 Broc**

Le paiement est dû à l'inscription. Une facture vous sera envoyée. En cas de force majeure seulement, un remboursement peut être envisagé.